

Règlement intérieur

2327 W51

à

W55

n° 45 cf.

Monsieur le Chef du Bureau des Rapatriés  
d'Indochine  
Palais de Chaillot - PARIS - 16ème

### TRANSMISSION

Dans l'état d'esprit actuel toutes les occasions sont bonnes pour critiquer le personnel et pour lui témoigner du mépris. Je conçois que les Cadres ne veuillent plus habiter le Centre car on ne peut vivre normalement dans une atmosphère d'hostilité.

L'habitat à l'extérieur aurait l'avantage de livrer les Rapatriés à eux-mêmes en dehors des heures de travail. Les envieux ne pourraient plus jalouser le confort relatif du personnel et lui reprocher de s'éclairer, de se chauffer, sur le dos des hébergés.

Il ne faut pas escamoter une meilleure tournure d'esprit après les élections parce que nous abordons l'hiver et que le nombre des chômeurs involontaires ira grandissant avec la crise économique. Il faudrait pouvoir remédier au chômage et y remédier sans plus tarder. Aucun moyen n'a été mis à la disposition des Centres d'Accueil pour en faire des agences de placement et pourtant quelques résultats ont été obtenus dans ce domaine. On peut donc raisonnablement penser que des succès plus probants auraient été acquis en intervenant fréquemment auprès du Ministère du Travail.

Par ailleurs, l'état d'esprit des Rapatriés serait sans doute très différent si nous avions un règlement des Centres.

Nous .....

2327 W51

Nous mettons tout en oeuvre pour tenter d'améliorer ce climat, et nous recherchons le choc psychologique capable de ramener le calme. Pour y parvenir, je demande votre aide. Une aide efficace pour procurer du travail immédiatement à tous ceux qui désirent travailler, une aide enfin en suspendant vos mesures restrictives durant la période d'hiver. Nous connaissons nos gens, nous savons que beaucoup sont des déshérités, mais nous ne pouvons non plus ignorer qu'il y a parmi eux des malheureux qui ont besoin de travail pour nourrir et chauffer leur famille.



E. BRETONNIERE de CHECQUE

Copie pour Information à  
Mr l'Inspecteur des Centres  
du Sud - Ouest.

8354M21